

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 37 Promouvoir la santé familiale 1			
Code	PAMI3B37SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be) Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 37 est totalement intégrée

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- 2.2 2. Pratiquer une démarche éthique

Compétence 5 **Réaliser les prestations techniques en période préconceptionnelle, pré, per et post natale et prodiguer les soins généraux, spécifiques et obstétricaux requis**

- 5.1 1. Préparer et exécuter la prestation en utilisant les ressources à disposition
- 5.2 2. Assurer le suivi des prestations techniques

Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**

- 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
- 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
- 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
- 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention

Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- 7.3 3. Développer la relation d'aide

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de :

- Proposer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité adaptées aux besoins des couples
- Maitriser les positions adéquates selon une situation donnée en salle de naissance (pendant le travail et

l'accouchement)

- Réaliser un classeur de PNP individuel
- Présentation en groupe et pour des femmes, mères et/ou gestantes et leurs accompagnants éventuels, un dispositif éducatif (individuel ou de groupe) complet y compris un support écrit visuel de type infographie.
- Donner les conseils diététiques adéquats selon les différentes situations.
- Communiquer de manière professionnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI2B23SF

Corequis pour cette UE : PAMI3B40SF

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B37SFA	Préparation à la naissance et à la parenté, y compris les aspects psychologiques 1: théorie et dynamique posturale	24 h / 2 C
PAMI3B37SFB	Promotion, éducation pour la santé 3 et pédagogie parentale	18 h / 1 C
PAMI3B37SFC	Nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation de la femme	12 h / 1 C
PAMI3B37SFD	AIP Médecines naturelles et alternatives	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe de l'UE intégrée (évaluation et dispositif pédagogique)

Intérêt du travail formatif

Finalité : exposition des infographies lors de la JPO et concours

UE intégrée :

"Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations et amenée en jury de délibération - Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC ... Bachelier sage-femme " que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

La présence est obligatoire aux cours -> si absence non légitime couverte par un CM : PP sera mis au Q2 et reporté au Q3

Evaluation intégrée - 4 parties

- Journée Infographie
- Présentation travail écrit EpS
- Examen oral PNP
- Examen écrit Nutrition

Principe : note finale attribuée par le jury d'UE qui vérifie la réussite des 4 parties pour valider l'UE + contrat personnalisé entre juin et septembre.

Dispositions complémentaires

Présence obligatoire PNP -> voir fiche AA et annexe fiche ECTS " modalités d'évaluations" que l'étudiant a lue et connue par l'étudiant(e).

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Préparation à la naissance et à la parenté, y compris les aspects psychologiques 1: théorie et dynamique posturale			
Code	15_PAMI3B37SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

UE totalement intégrée tant au niveau du dispositif que de l'évaluation

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

- Dispenser des séances de PNP adaptées aux besoins spécifiques des couples
- Proposer des positions pendant la grossesse, le travail et l'accouchement en adéquation avec les situations
- Accompagner les couples dans leur projet de parentalité
- Comprendre le cadre légal en Belgique
- Réaliser un classeur de PNP individuel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu du cours

- Historique et enjeux
- Contenu des différentes séances
- Moyens de réalisation des séances
- Positions durant la grossesse, le travail et l'accouchement selon les situations présentées
- La douleur
- Massage bébé
- Portage en écharpe

Démarches d'apprentissage

- Séances pratiques
- Mises en situation pratiques
- Jeux de rôle
- Apports théoriques

-Pédagogie active

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices pratiques en classe avec correction posturale de la part de l'enseignant
- Disponibilité pour questions dans l'élaboration du classeur individuel

Sources et références

- Supports postés sur connected

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Examen oral de PNP

La présence est obligatoire aux cours -> si absence non légitime couverte par un CM : PP sera mis au Q2 et reporté au Q3.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation - Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3. Bachelier sage-femme" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles".

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Promotion, éducation pour la santé 3 et pédagogie parentale			
Code	15_PAMI3B37SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 37 est totalement intégrée, tant au niveau du dispositif que des modalités d'évaluation

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiant.es pourront présenter pour des femmes, mères et/ou gestantes et leurs accompagnants éventuels, des dispositifs éducatifs (individuel ou de groupe) complets y compris un support écrit visuel de type infographie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Rappel des enjeux, éthique et principes de base de la communication en santé,
- Pédagogie du projet

Démarches d'apprentissage

- Pédagogie du projet
- Disponibilité de l'enseignant pour l'élaboration des projets éducatifs

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement personnalisé et coaching

Sources et références

<http://www.one.be/>
<http://www.educationsante.be/>
<http://www.questionsante.be/>
<http://www.pipsa.be/>
<http://www.creerunoutil.be>
<http://labos.ulg.ac.be/apes/wp-content/uploads/sites/4/2014/05/methodes-n6.compressed.pdf>
<http://www.inpes.sante.fr/>
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/articles/390/03.htm>
<http://www.educationdupatient.be/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

A disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Nutrition et diététique, eu égard notamment à l'alimentation de la femme			
Code	15_PAMI3B37SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Avoir les connaissances en diététique suffisantes pour encadrer une femme enceinte, allaitante et mère de famille sans problème de santé majeur fait partie intégrante de la promotion de la santé

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Décrire l'évolution naturelle de la grossesse et de l'allaitement au point de vue diététique (C4)

Décrire les modifications nutritionnelles, les risques et les besoins accrus des femmes enceintes et allaitantes (C4)

Conseiller judicieusement une femme en désir de grossesse, en début de grossesse ou allaitante avec les questions précises liées à cet état (C6)

Prévenir les problèmes de santé des bébés à venir grâce aux notions d'épigénétique et la connaissances des perturbateurs endocriniens (C6)

Donner les conseils diététiques adéquats selon les différentes situations pathologiques de la grossesse (C6)

Conseiller une nouvelle maman pour l'alimentation de son enfant de la naissance à ses 3 ans, qu'il soit en bonne santé ou prématuré ou malade (C6)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. INTRODUCTION
2. LA PRISE DE POIDS
3. LES NUTRIMENTS ESSENTIELS A LA GROSSESSE
 - Les macronutriments
 - Les micronutriments
4. LES PROBLEMES AVANT et PENDANT LA GROSSESSE
5. LES CAS PARTICULIERS
 - LES DIABETES DE GROSSESSE
 - LES GROSSESSES DE FEMMES DIABETIQUES
6. LES ALLERGIES ET LES INTOLERANCES
7. L'ALLAITEMENT
8. LES BESOINS DES BEBES
9. LA DIVERSIFICATION
10. LES PREMATURES
11. LES BEBES MALADES
12. L'EPIGENETIQUE
13. LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Démarches d'apprentissage

D'autres activités d'apprentissage sont satellites à cette activité d'enseignement.
Les étudiants doivent donc maîtriser et faire les liens utiles avec les matières concernées.
Une journée d'intégration sera organisée dans ce but avec les 3 professeurs de l'UE.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions et réponses au terme de chaque cours
Power Points des cours, vidéos, sur ConnectED, partages d'expériences
Mises en situations pratiques à la fin de chaque chapitre

Sources et références

voir Ppt

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

A disposition sur connected

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Médecines naturelles et alternatives			
Code	15_PAMI3B37SFD	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cet AIP vient renforcer les notions développées dans l'AA préparation à la naissance et à la parenté. L'homéopathie et l'aromathérapie étant couramment utilisés pendant la grossesse.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant.e sera capable de reconnaître les indications d'utilisation de l'homéopathie/des huiles végétales et de l'aromathérapie pendant la grossesse.

L'étudiant.e connaîtra les principales contre indications et méthodes d'administration de ces substances.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Interet de l'homéopathie dans la grossesse et l'accouchement.
- Utilisation de l'aromathérapie et des huiles végétales au cours de la grossesse.

Démarches d'apprentissage

Exposé oral.

Echange professeur/ étudiant.e.

Lien avec la pratique clinique stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echange avec le professeur , cette AA ayant un but formateur, aucune évaluation n'est programmée.

Sources et références

- Se soigner avec les huiles essentielles pendant la grossesse Danièle Festy
- Cahiers pratiques d'aromathérapie n°5 : grossesse Dominique Baudoux
- Les huiles végétales Chantal et Lionel Clergeaud
- Homéopathie de la femme enceinte Dr Claudette Rocher
- Guide de l'homéopathie en maternité Valérie Dumoulin-Assimildo
- De la psychoprophylaxie de l'accouchement à la préparation à la naissance et à la parentalité. (articles en ligne) E. Blanchard-Freund et S. Guillaume
- L'homéopathie pour la grossesse Alain Horvilleur et Ronald Boyer

-La consultation de la sage-femme: accompagnement de la grossesse, de la naissance, du post-partum et de l'allaitement.

Ingeborg Stadelmann

-Homeo grossesse Dr Max Tetau

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).